

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Séance du 30 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le trente septembre, à dix-neuf heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-trois septembre deux mil vingt-quatre se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire, Présidente du CCAS.

PRESENTS (12) : Magali GUILLOT, Sylviane TURCHETTI, Christiane GAUTHIER-MEYER, Corinne GALLIEN arrivée à 19h10, Thierry VERGER, Virginie DUCHEMIN, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Pascale HÉRAUD, Eliane PAVIOT, Edith BOUTILLIER arrivée à 19h11, Cécile BRIEL.

ABSENTS (4) : Murielle SALCÉDO, Patrick MASAT, Christophe FAVRE, Henri MEYER.

POUVOIRS (1) : Jeannine LIABEUF donne pouvoir à Pascale HÉRAUD.

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER-MEYER.

Nombre de membres en exercice : 16 Présents : 12 Votants : 13

DEL 2024-17 : Affectation de résultat 2023 de la résidence autonomie – budget 2024

⇒ **Délibération adoptée à l'unanimité**

La présidente présente à l'assemblée l'affectation des résultats de fonctionnement 2023 du budget du foyer logement de la manière suivante :

- **Résultat de clôture 2023 : section de fonctionnement : 53 123,46€**
 - Excédent antérieur reporté : 23 718,71€
 - Soit un résultat définitif fonctionnement de **76 842,17€**
- **Résultat de clôture 2023 : section d'investissement : -200 262.14€**
 - Excédent antérieur reporté : 267 882,12€
 - Soit un résultat définitif en investissement de **67 619,98€**

La Présidente propose d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante sur l'exercice 2024 :

- Report en section de fonctionnement de l'excédent de fonctionnement 2023 : 76 842.17€
- Report en section d'investissement de l'excédent d'investissement 2023 : 67 619.98€

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats 2023 sur le budget 2024 comme énoncé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre le 3 octobre 2024.

La secrétaire
Christiane GAUTHIER-MEYER



La Présidente du CCAS,
Magali GUILLOT

